



Compte-rendu du CDEN Vendredi 16 mai

Nous avons siégé à un CDEN 1^{er} degré ce vendredi qui devait entériner la carte scolaire 1^{er} degré travaillée en CTSD le 31 mars.

En cette période de festival du film à Cannes, le DASEN nous l'a joué flash back, version « rétrospective », voici le détail :

La FSU dans sa déclaration préalable (en document joint) déplorait les années qui se suivent et se ressemblent et l'absence totale de changement. Et bien le beau diaporama du DASEN n'a fait qu'illustrer notre propos.

- ➔ Tout d'abord, il a vanté **les efforts financiers du gouvernement** pour donner la priorité au primaire (8804 emplois temps plein créés, diminution des dépenses de fonctionnement de 1.6 %) Mais la réforme de la formation initiale a « mangé » pratiquement toutes les créations de postes sous forme de places pour les étudiants. Le ministre a créé aussi les EAP (Emploi Avenir Professeur) pour aider au recrutement, créer des vocations. On en voit bien l'effet avec un concours qui ne fait pas le plein de candidats cette année !
- ➔ Le DASEN a ensuite présenté **les priorités nationales**:
 - Le dispositif « plus de maîtres que de classes »
 - La scolarisation des enfants de moins de 3 ans en RRS
 - La démographie
 - La revalorisation du métier (isae, accès hors classe étendu) « même si ce n'est pas grand-chose » a-t-il commenté. Vous nous l'ôtez de la bouche !
 - 10000 contrats aidés pour assister les directeurs
- ➔ Puis il a présenté **les priorités locales** :
 - Les conditions d'encadrement plus favorables en éducation prioritaire (= les seuils d'ouverture et de fermeture sont plus favorables en RRS)
 - Le « plus de maîtres que de classes » : 5.5 postes entiers dans le 90 donc « c'est bien on s'arrête là pour le moment ».
 - Remplacements : avec cette année une moyenne de 5 maîtres non remplacés par jour, le DASEN reconnaît qu'il y a des besoins et donc propose de créer 3 postes.
 - Scolarisation des moins de 3 ans : on est à 59% contre 30% moyenne nationale donc pas besoin de se pousser là-dessus.
 - Scolarisation des élèves en situation de handicap : 1 poste en IME, pas de besoin en CLIS (= pas de liste d'attente)
 - Démographie : + 16 élèves entre le constat de la rentrée et les prévisions pour l'an prochain.

Nous, FSU, sommes intervenus pour lui dire que son diaporama, fort beau, sentait le renfermé et avait un goût de déjà vu : en gros rien de nouveau sous le soleil. Ses arguments de vente ne nous impressionnaient pas car ils dataient un peu :

- Les seuils différents en RRS datent de fort longtemps (on n'arrive d'ailleurs pas à retrouver de quand ils datent !)
- Le dispositif « plus de maîtres que de classes » mis en place l'an passé l'a été à moyens quasi constants puisqu'il s'agissait d'une transformation des postes de soutien des RRS (4 sur les 5.5 postes)
- La scolarisation des élèves de –de 3 ans : nous avons souligné la nécessité (alors qu'il nous présentait un seuil maxi en maternelle RRS de 26 élèves et des propositions de fermetures dans 2 maternelles de RRS Aragon et Rucklin) d'accueillir ces tout petits élèves dans de bonnes conditions

Le DASEN a ensuite présenté **sa méthodologie** :

- ➔ Rappel de la pondération : calculée sur les écarts entre prévisions et constats sur les 5 dernières années
 - ➔ Eléments appréciation pour ouverture et fermeture :
 - Si prévisions dirlo et pondérations au-dessus seuil : ouverture
 - Si prévisions dirlo et pondérations en-dessous seuil : fermeture
 - Si prévisions dirlo au-dessus seuil et pondération en dessous : mesures conditionnelles (en ouverture ou fermeture selon qu'il s'agisse du seuil haut ou bas)
- + prise en compte des conditions de fonctionnement et organisation pédagogique en cas de fermeture. La FSU a salué cette phrase qui illustre le travail réalisé en CTSD d'étude de chaque école et des situations particulières, l'idée étant de s'écarter de la pure logique comptable.

Interrogé sur la situation des Glacis suite au rapport du dernier conseil municipal de Belfort qui fait état d'une fusion entre les écoles des Glacis, le DASEN a dit ne pas avoir eu de contact avec la mairie sur ce thème mais a assuré se pencher rapidement sur la situation.

La FSU a aussi abordé la question des dérogations qui ne sont pas prises en compte dans les effectifs pour une ouverture ou une fermeture. Or ces élèves, si les maires ont accepté les dérogations, sont physiquement dans les écoles à la rentrée !! Nous avons insisté sur la situation très inconfortable dans laquelle se retrouvent les directeurs /trices tiraillés(ées) entre les mairies et les IEN.

Le DASEN lors de l'étude des différentes écoles en ouvertures ou fermetures a levé la mesure de fermeture conditionnelle sur Feche l'église

au vu des effectifs en hausse depuis le CTSD de fin mars (c'est une première en CDEN!). Mais du coup la réserve de 2 postes que le DASEN s'était faite, se voit réduite, ce qui confirme ce que la FSU annonçait en déclaration préalable : les moyens alloués au département ne suffiront même pas à couvrir les besoins liés à la seule hausse démographique donc où prendra le DASEN pour tout le reste ?

Suite à ces échanges nous avons procédé à un vote sur cette carte scolaire:

Contre : 4 (FSU)

Pour : 9 (dont les maires et le SE UNSA)

Abstentions : 2 (dont FO)

Comme au CTSD nous avons voté contre ce projet car, comme nous l'avions dit en préambule, dans notre déclaration : nous n'acceptons pas cette mascarade de priorité au primaire sans ambition ni moyens pour changer le quotidien .

Les représentantes SNUIPP-FSU en CDEN
Géraldine TAPIE et Hanan TECHINI